

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



Bilan de nos actions 2022 - 2023



SOMMAIRE

01 - INTRODUCTION

- Message du CEO
- Les 10 principes du Pacte Mondial
- Présentation de MCI

02- PROGRÈS RÉALISÉS

- Droits de l'Homme
- Normes internationales du travail
- Environnement
- Lutte contre la corruption

01- INTRODUCTION



01 – MESSAGE DU CEO

En signant le Pacte Mondial des Nations Unies en 2022, MCI a souhaité réaffirmer la portée de son engagement qui est le sien depuis sa création : impacter positivement son environnement dans le cadre de ses activités de création de valeurs dans le secteur des infrastructures et des ressources naturelles en Afrique de l’Ouest.

Activité économique à fort potentiel, la construction d’infrastructures et l’exploitation minières doivent pouvoir en effet contribuer à l’amélioration de la situation des droits de l’Homme en créant de l’emploi et en ayant un effet d’entraînement sur d’autres secteurs de l’économie. MCI a voulu que cette création d’emplois et de valeurs s’accompagne d’une prise de conscience par nos collaborateurs et d’actions fortes sur le terrain. Le lien intrinsèque entre la poursuite des objectifs de développement durable, la promotion des droits humains et la création de valeurs pour tous se trouve donc clairement articulé.

MCI a renforcé ses actions volontaires en faveur des communautés locales que, menées au titre de sa “responsabilité sociale et environnementale” (RSE) permettant des résultats visibles sur le terrain et une prise de conscience par les acteurs du secteur que ça soit privé ou public, qu’ensemble, c’est possible ! MCI a mené de nombreuses actions notamment en faveur de la préservation de l’environnement, l’autonomisation des communautés locales, les messages de paix, le développement des compétences des travailleurs leur bien-être et leur croissance professionnelle et de la promotion de pratiques minières responsables, dont la lutte contre la corruption.

En assignant ainsi deux rôles convergents, MCI a formulé une vision partagée d’un monde juste, pacifique et stable : un monde où le rôle des opérateurs privés efficaces respectueux des principes émis par le Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) ont toutes leurs places et significations.

MCI continuera de mettre en œuvre d’intégration d’obligations sociales et environnementales en accord avec les principes de Pacte Mondial des Nations Unies à chaque étape du développement de ses activités en Afrique de l’Ouest.

Merci à nos équipes, partenaires et clients qui concourent à la réalisation de nos engagements ! Ensemble, nous écrivons un chapitre transformateur de l’histoire de MCI, fondé sur les piliers de la durabilité, de la responsabilité et la croissance.

Ghassen KNANI
CEO



01 - LES 10 GRANDS PRINCIPES DU PACTE MONDIAL



01
Promouvoir & respecter la protection des droits de l'Homme.



02
Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.



03
Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.



04
Procéder à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



05
Abolir effectivement le travail des enfants.



06
Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.



07
Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.



08
Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



09
Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses.



10
Lutter contre la corruption sous toutes ses formes.

01- MINING CONTRACTING & INFRASTRUCTURE (MCI)



- MCI offre des services Miniers, de génie civil et de construction de bâtiments à ses clients des secteurs privé et public dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.
- Les compétences de MCI englobent l'ensemble des services miniers, les terrassements en génie civil et les infrastructures connexes sur les sites miniers en phase de démarrage, pendant son extension et en cours de son développement.
- MCI fournisse des services de défrichage de site, de décapage de la terre végétale, d'enlèvement de la terre stérile, de forage d, d'opérations de dynamitage, de chargement et de transport, de dénoyage, de stockage du minerai, d'alimentation des concasseurs et de travaux connexes...

01- MINING CONTRACTING & INFRASTRUCTURE (MCI)

MCI s'est imposé au fil des ans comme un acteur clé de l'industrie minière en Guinée et en Afrique de l'Ouest, avec une expertise reconnue dans la réalisation de projets d'infrastructure et de logistique terrestres et maritimes.

MCI offre un guichet unique à ses clients, de la construction à l'exploitation minière, et couvre tous les services miniers contractuels, les travaux de terrassement civils et l'infrastructure connexe sur les sites vierges, les expansions minières ou les développements. MCI compte parmi ses clients de grandes entreprises internationales et locales, pour lesquelles elle réalise des travaux sur les routes minières, les installations de stockage de résidus (TSF) et les ports miniers.

La responsabilité sociale et environnementale joue un rôle stratégique et vital chez MCI: MCI croit fermement que ses contributions actives au développement durable contribuent non seulement à la réduction de la pauvreté et au maintien de la paix, mais aussi à la bonne réalisation des projets pour ses clients. MCI est à l'origine d'un grand nombre d'initiatives en faveur de la santé, de l'éducation, de la protection de l'environnement et de la promotion de la paix.

A ce titre, MCI est pleinement conscient de son impact sur les organisations et le groupe MCI est engagé dans une démarche responsable depuis sa création.

Son périmètre d'influence est prioritairement centré sur la Guinée et l'Afrique de l'Ouest.



02- PROGRÉS RÉALISÉS

02- PROGRÈS RÉALISÉS

Gouvernance - Politique anti-corruption

MCI a mis en place d'une politique anti-corruption avec des actions concrètes et visibles par tous.

1. **Engagement de la direction de MCI** à travers une communication interne et externe de son engagement de lutte contre toute forme de corruption avec une politique tolérance zéro.
2. **Évaluation des risques** par l'identification des activités aux risques les plus élevés: individus en contact avec les autorités publiques, les partenaires commerciaux, les fournisseurs.
3. **Mise en place d'une politique anti-corruption** claire, concise et communiquée au personnel expliquant les normes de conduite attendues, les pratiques interdites et les conséquences en cas de violation.
4. **Formation pour** sensibiliser les employés aux risques de corruption et comment réagir s'ils sont exposés.



02- PROGRÈS RÉALISÉS

Gouvernance - Politique anti-corruption

5. Mise en place de procédures internes pour traiter les questions liées à la corruption, telles que le processus de signalement et les enquêtes internes.

6. Due diligence des partenaires : La mise en place systématique d'une évaluation diligente des partenaires commerciaux, des fournisseurs et des sous-traitants pour assurer le respect des normes éthiques élevées.

7. Canal de signalement : La mise en place d'un canal confidentiel de signalement pour permettre aux employés de signaler les comportements suspects ou les violations de la politique anti-corruption.

8. Sanctions et conséquences : le personnel est informé des sanctions et ses conséquences en cas de violation de la politique anti-corruption.

9. Surveillance et audits : Les mécanismes de surveillance et des audits internes pour vérifier la conformité à la politique anti-corruption.



02- PROGRÈS RÉALISÉS

Droit du Travail

Tout au long de l'année, MCI a visé à promouvoir des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains.

Non - discrimination : MCI s'engage à éliminer toute forme de discrimination au sein de l'entreprise, que ce soit en matière d'embauche, de rémunération, de promotion ou de conditions de travail.

Conditions de travail justes: MCI s'assure que les conditions de travail, y compris les horaires, les rémunérations et les avantages, sont équitables et conformes aux lois et réglementations locales. En particulier:

- Des tenues de travail sont renouvelés tous les 2 mois;
- Un transport du personnel est assuré sur le site;
- Des repas sont distribués pour l'ensemble de salariés (locaux et expatriés);
- Assurance maladie et prise en charge en cas de besoins pour le personnel;
- Veille permettant de s'assurer à ce que les conditions de travail soient dignes et respectueuses de la dignité humaine (lutte contre toute formes d'harcèlement ...);
- Politique de rémunération équitables et justes en fournissant un salaire décent pour les employés.



MCI TRI-K GOLD MINING TSF PROJECT PROJECT HSE STATISTIC DISPLAY BOARD	
DATE	11 Nov 2022
NOMBRE D'HEURE TRAVAILLEE	251.940
ACCIDENT SANS ARRÊT ET SOINS	0
ACCIDENT AVEC ARRÊT	0
TRAITEMENT MEDICAUX	09
FATALITE	0
CAS DE MALADIES	12
INCIDENT ENVIRONNEMENTAUX	02
NOMBRE DE TRAVAILLEURS	211
CAS DE COVID	01
FORMATION / INDUCTION	0
DOMMAGE MATERIEL	0

SAFETY FIRST
SI CE N'EST PAS SECURITAIRE-FAUT PAS LE FAIRE



02- PROGRÈS RÉALISÉS

Droit du Travail

Tout au long de l'année, MCI a visé à promouvoir des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains.

Santé et Sécurité au Travail: Garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés en prenant des mesures pour prévenir les accidents et les risques pour la santé. Avec le département HSE

- un Toolbox quotidien et obligatoire sur l'ensemble de nos sites;
- Une politique claire est procédures mis en place pour l'ensemble taches;
- Certification norme ISO14001 groupe.

Développement professionnel: Favoriser le développement professionnel et personnel des employés en leur offrant des opportunités de formation, de croissance et d'avancement.



MCI TRI-K GOLD MINING TSF PROJECT PROJECT HSE STATISTIC DISPLAY BOARD	
DATE	11 Nov 2022
NOMBRE D'HEURE TRAVAILLEE	251.940
ACCIDENT SANS ARRET ET SOINS	0
ACCIDENT AVEC ARRET	0
TRAITEMENT MEDICAUX	09
FATALITE	0
CAS DE MALADIES	12
INCIDENT ENVIRONNEMENTAUX	02
NOMBRE DE TRAVAILLEURS	211
CAS DE COVID	01
FORMATION /INDUCTION	239
DOMMAGE MATERIEL	0

SAFETY FIRST
SI CE N'EST PAS SECURITAIRE-FAUT PAS LE FAIRE





45% du personnel administratif MCI est composée de femmes
L'embauche des femmes en 2023 a augmenté de 26% par rapport à 2022

02- PROGRÈS RÉALISÉS

2022-2023 - Droit de l'homme

Égalité des sexes et droits des femmes

Recrutement et Promotion : le management assure que le processus de recrutement, d'évaluation et de promotion soient transparents et équitables, en évitant toute discrimination basée sur le sexe.

Rémunération Équitable : le département de ressource humaine est engagé à une rémunération équitable pour un travail équivalent, en éliminant les écarts de rémunération entre les sexes.

Flexibilité au Travail : MCI veille à fournir des options de travail flexible pour permettre un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, tout en évitant les stéréotypes liés au genre.

Actions Concrètes

- Lancement en décembre 2022 du programme d'alphabétisation de MCI dans le village de Loïla, Mandiana, Guinée;
- Distribution des fournitures scolaires en janvier 2023
- Programme de sensibilisation contre les maladies transmissibles et l'importance de la protection;
- À l'occasion de journée de la femme le 08 mars 2023, des meetings et événements pour la sensibilisation des droits des femmes.



02- PROGRÈS RÉALISÉS

2022-2023 - Droit de l'homme

Égalité des sexes et droits des femmes – témoignage sur les actions MCI



Question 1 : Décrivez votre travail et votre situation familiale (mariée, enfant... Où est la famille ? Réponse : Je travaille à MCI et suis ménagère c'est-à-dire technicienne de surface. J'étais mariée au Liberia, mère de 4 enfants divorcée à leur père il y a de cela 2 ans. Après mon divorce, j'ai une amie qui m'a invitée à venir chercher du travail à Loïla. C'est ainsi que Dieu m'a aidé, j'ai eu mon premier travail chez MCI. C'est grâce à mon salaire que je nourris mes enfants et mes petits besoins: Ils vivent tous à Macenta à côté de mes parents où ils étudient.

Question 2 : Comment gérer vous votre famille ? Réponse : En tout cas je rends un très grand hommage à MCI car grâce à mon salaire je vis bien avec mes enfants.

Question 3 : Qu'est-ce que vos collègues hommes font pour vous aider ? Qu'est-ce qu'il pourrait faire de plus ? Réponse : Actuellement ce n'est pas facile de trouver un homme qui peut te prendre en charge avec tes enfants en plus donc c'est avec mon salaire que je vis. Je vous donne un exemple : on ne m'a pas donné de maison en louage parce que je ne suis pas mariée et pendant 4 mois grâce à une amie de travail. Je n'ai eu une maison qu'au cinquième mois de mon arrivée à Loïla.

Question 4 : Que fait MCI pour vous aider ? ou qu'est-ce que MCI pourrait faire de plus pour vous aider Réponse : je remercie beaucoup MCI grâce eux je devenue une femme digne et respectée. Et je suis vraiment aimée par mes patrons de service. Je demande à MCI de nous aider nous les femmes à renouveler nos contrats de travail pour que qu'on ne tombe pas dans le chômage.



Question 1 : Que pensez-vous sur le retour de la communauté de la mise en place de l'école d'alphabétisation par MCI ? Réponse : Aller à l'école est une bonne chose pour le monde, car quand on étudie, on acquiert la capacité humaine de gérer tout le monde. Tout le monde est content de cette initiative.

Question 2 : La communauté de Loïla est-elle consciente de la nécessité de savoir lire et écrire ? Réponse : Il est très bon de savoir lire et écrire, car si vous savez lire et écrire, vous pouvez vous sauver de nombreuses choses dans la vie.

Question 3 : Que pensez-vous du choix d'une femme en tant qu'enseignante ? Réponse : C'est une bonne chose d'avoir une femme intellectuelle pour transmettre des connaissances à un groupe de personnes, car nous parlons d'égalité entre les hommes et les femmes.

Question 4 : Que pensez-vous que la communauté de Loïla puisse faire pour encourager les adultes à se former et à acquérir de nouvelles compétences ? Réponse : Je dirai à tous mes amis d'aller à l'école, car étudier est mieux que d'être analphabète.

Question 5 : Que pensez-vous que la communauté puisse faire pour encourager les parents à envoyer les enfants (garçons et filles) à l'école ? Réponse : De mon côté, je dirais à tous les pères de famille d'envoyer leurs enfants à l'école, car si nous envoyons nos enfants à l'école, c'est dans l'intérêt de la famille et du village en général. Alors envoyons tous nos enfants à l'école pour que la Guinée de demain arrive.

45 % du personnel administratif MCI est composée de femmes

L'embauche des femmes en 2023 a augmenté de 26% par rapport à 2022

02- PROGRÈS RÉALISÉS

2022-2023 - Droit de l'homme

MCI est fière de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable liés à la santé et au bien-être. Notre initiative d'accès aux soins démontre notre engagement envers un avenir meilleur, où la santé est une priorité pour tous, au sein de notre entreprise et au-delà.



Nous sommes engagés à étendre notre impact au-delà de notre entreprise. Nous collaborons avec les communautés locales pour identifier leurs besoins en matière de santé et travaillons ensemble pour fournir des solutions durables, telles que des cliniques mobiles, des camps de santé et participer à des programmes de vaccination et des produits de première nécessité.



Nous continuons de soutenir les initiatives en faveur du **sport et de la jeunesse**. Nous appliquons les valeurs enseignées par le sport - le travail en équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect.

Rénovation de stade de la communauté, et l'organisation de tournois sportifs.

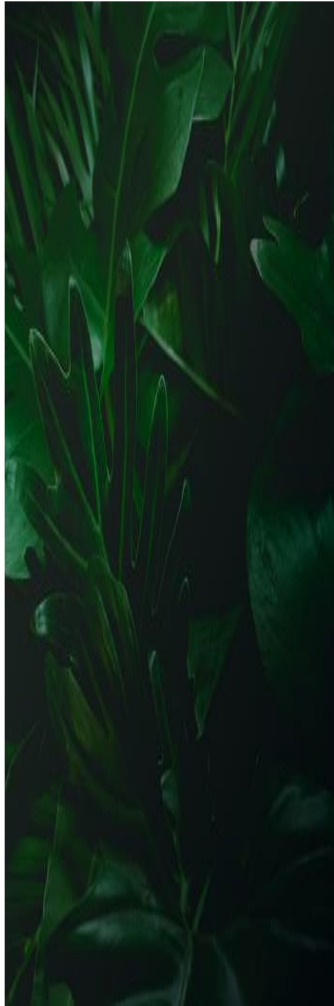


MCI a mené des **activités d'assainissement** dans plusieurs communautés ainsi que des campagnes de sensibilisation en finançant et en mettant à disposition le personnel et du matériel de travaux publics.

02- PROGRÈS RÉALISÉS

Environnement

Action sur la communauté locale



Gestion responsable des ressources naturelles : S'engager à une utilisation responsable des ressources naturelles, y compris la réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières.

Prévention de la pollution : Prendre des mesures pour prévenir et réduire la pollution de l'air, de l'eau et du sol en adoptant des technologies et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Gestion des déchets : S'assurer que la gestion des déchets générés par les activités de la société est effectuée de manière responsable, notamment par le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets.

Biodiversité et écosystèmes : Prendre en compte l'impact de vos activités sur la biodiversité et les écosystèmes locaux, en adoptant des mesures pour les préserver et les restaurer si nécessaire.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre : S'engager à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations de l'entreprise en adoptant des pratiques plus durables et en promouvant l'utilisation d'énergies renouvelables.

Gestion des risques environnementaux : Identifier et gérer les risques environnementaux potentiels associés aux opérations de l'entreprise, en mettant en place des mesures d'atténuation et des plans d'intervention en cas d'urgence.

Conformité légale et réglementaire : S'engager à respecter toutes les lois et réglementations environnementales locales et internationales applicables.

Innovation et recherche : Favoriser l'innovation dans le développement de solutions et de technologies respectueuses de l'environnement, et soutenir la recherche en matière de durabilité.

Transparence et communication : Communiquer de manière transparente sur les efforts de l'entreprise en matière de durabilité environnementale, envers les employés, les parties prenantes et le public.

Formation et sensibilisation : Former les employés aux enjeux environnementaux et les sensibiliser à l'importance de leur rôle dans la protection de l'environnement.

Amélioration continue : S'engager à évaluer régulièrement l'efficacité de la politique environnementale, à fixer des objectifs de performance environnementale et à rechercher des opportunités d'amélioration continue.

Collaboration et partenariats : Collaborer avec d'autres acteurs du secteur, des gouvernements et des organisations pour promouvoir des pratiques environnementales durables et des projets de préservation de l'environnement.



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



www.mci-gn.com